N° 169 — 13e Année — CINQ CENTIMES LE NUMÉRO — (30 Prairial, An 109) Mardi 18 Juin 1907

REDACTION
ROUBAIX, 65, rue des Fabricants (près la place du Trichon)
TOURCOING, rue VERTE, 53

Siège administratif
Rue Nationale, 51, à Lille

PRIX DES ABONNEMENT
ROUBAIX-TOURCOING
Trois mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois, 5 francs. — Un an, 20 fran

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES . . . . . 0 fr. 25 la ligne
RECLAMES . . . . . 0 fr. 50
FAITS DIVERS . . . . . 0 fr. 75
LOCALES . . . . . 1 fr. 00

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal, à Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 10.

Téléphone

Chronique de la Semaine

L'autre jour, comme je n'étais pas pressé et que j'avais le temps de ne pas remonter à pied, je pris un car à la gare de Lille.

Ces tramways d'été sont en effet bien agréables pour les flâneries à travers la ville. L'air y circule parfaitement, on n'y est pas comme sur les voitures fermées, complètement isolé du mouvement de la rue dont on peut savourer l'agrément sans en subir la bousculade. C'est charmant.

Les chevaux, savamment dressés par un long apprentissage dans les pompes funèbres, vous conduisent avec la solennelle allure d'un enterrement de 1re classe.

Le parcours du jardin Vauban au boulevard des Ecoles est particulièrement recommandable comme promenade hygiénique aux gens de digestion laborieuse. En deux heures un quart, pas plus, vous pouvez faire le va et vient. Sous cette verdure charmante, avec cette lenteur bien réglée et sans secousses, rien de meilleur, après un dîner copieux, pour le travail de l'estomac.

C'est même un moment, dans ces parfaites conditions hygiéniques, où l'on peut se permettre la lecture de la *Croix du Nord* sans avoir à redouter de fâcheux troubles d'entrailles. Au besoin, s'il y a autour de vous des gens moroses et s'il ne se trouve pas de jeunes filles dans la société, rien ne vous empêche de donner lecture à haute voix d'un article de cet excellent journal. Cela remplace très bien les devinettes, calembours et autres jeux de salon et l'on passe ainsi un quart d'heure agréablement. A 5 ou 6, on arrive parfois à les comprendre.

On peut aussi se livrer à des jeux plus innocents comme de compter les pavés, ou s'abandonner à des expériences amusantes qui font paraître le trajet moins long.

— Tiens, se dit-on, voilà un monsieur à béquilles, qui est à 50 mètres derrière nous. Je me parie une chope qu'il ne nous aura pas devancés avant ce coin de rue, là bas !... Hé ! mais t'c'est qu'il marche encore assez vite ce bonhomme !... Ça y est ! J'ai perdu ! Allons, je vais me payer ma chope.

On descend au prochain estaminet et, la chope une fois bue, on remonte sur son car quelques mètres plus loin.

D'autres fois, on n'a qu'à écouter la conversation de voisins pour ne pas s'ennuyer.

⁂

C'est ce qui m'est arrivé l'autre jour, que j'avais pris un car à la gare de Lille.

Deux messieurs se trouvaient à mon côté, lancés dans une virulente discussion.

L'un, formidablement moustachu, le teint fleuri et l'épiderme délicat, d'apparence terrible et doublet en réalité, était de cette race de nationalistes qui n'ont abordé, le tisonnier à la main, que le feu de leur cheminée et qui perdent tout leur courage en quittant leur robe de chambre. Stratégistes d'estaminet, ils gagnent chaque soir, contre Wellington, la bataille de Waterloo et démontrent par le moyen de mouvements tournants, coupants et enveloppants comment on écrasera les armées allemandes quand Déroulède aura Empereur de la République par la grâce de Rochefort, de Drumont et du P. Du Lac.

L'autre avait une face placide et féroce de fonctionnaire graisseux et grincheux. Il paraît d'une voix douce d'exterminer d'abord la moitié des Français pour faire la France plus grande.

— C'est comme ce général Dessirier, disait l'homme aux moustaches... Vous avez vu son discours à Pray...

— Oh ! c'est une canaille, celui-là.

—Est-il possible que notre ignoble gouvernement laisse insulter l'armée de la porte. Il faut vraiment que cette crapule de général André....

— Ah ! le traître, quand le pendra-t-on ?

— Pardon, dis-je intervenant, mais que pensez-vous de ses collaborateurs, qui travaillent avec lui, au ministère de la guerre.

— Ce sont des misérables, monsieur.

— Il y a aussi, d'accord avec lui, évidemment, le chef d'Etat-major général.

— C'est un bandit.

— Et puis les généraux, les officiers de son cabinet et des bureaux.

— Ce sont des fripouilles, vendues aux prussiens, aux anglais, aux italiens... Et vive l'armée !

— Mais comment expliquez-vous, monsieur, que la Prusse et l'Angleterre achète sans cesse la France à des gens qui ne lui en font jamais livraison.

— C'est que nous sommes là, nous, qui ferons respecter l'armée et ne permettrons pas qu'on touche à la France.

— Ah ! c'est beau cela ! Vous êtes sans doute officier de réserve, ou officier en retraite ?

— Non, monsieur, j'ai été réformé au conseil de révision. Mais je suis nationaliste.

— Vous avez tout ce qu'il faut pour cela.

— Et j'ai inauguré 13 monuments commémoratifs de 1870, je fais partie de 37 sociétés patriotiques, j'ai prononcé 126 discours non moins patriotiques et la L. D. P. sait qu'elle peut compter sur moi.

— Oh ! alors, monsieur, la France ne craint rien.

La conversation dura quelques instants encore puis nos gens descendirent du car.

⁂

Cette dissertation sur les choses de l'armée m'amène naturellement à vous parler de l'extraordinaire affaire du 147me de ligne. Il s'agit du colonel de ce régiment qui s'est cru le droit d'infliger 15 jours de prison à un de ses soldats, Charles Vandespye, de Roubaix, pour avoir — vainement du reste — voulu faire à son père des funérailles civiles conformes aux convictions que le défunt avait ouvertement professées toute sa vie durant.

Savez-vous ce qui la rend « extraordinaire » cette affaire ? C'est tout simplement que ledit colonel s'est mêlé là de choses qui ne le regardaient point.

D'avoir 5 galons à son képi, cela prouve que l'on a passé par St-Cyr ou Polytechnique ou une autre école militaire ; que l'on est extrêmement compétent sur les manœuvres de compagnie, bataillon et régiment, sur le service en campagne, sur le fait de savoir si les soldats doivent boutonner leur tunique à droite ou à gauche, faire 3 ou 14 tours à leur cravate et autres choses du même genre. Voilà tout.

Cela ne prouve pas le moins du monde que l'on soit apte à régler des détails de pompe funèbre.

Je suis même persuadé que jamais on n'a fait apprendre audit colonel une théorie lui permettant d'apprécier dans quel cas il y a scandale à une noce ou à des funérailles.

Le gouvernement républicain le paye pour bien autre chose que cela et il n'entre pas du tout dans son rôle de faire le Croquemitaine au service des curés. Cela c'est l'affaire de Satan que l'Eglise a investi dans ce but unique et ledit colonel ne semble avoir fâcheusement empiété sur les attributions du diable et du même bon Dieu qui est seul qualifié pour punir Vandespye... après sa mort.

Si cela n'était pas vrai d'ailleurs il y aurait au régiment des manœuvres spéciales où l'on apprendrait aux soldats comment ils doivent marcher, saluer, rire et pleurer aux noces et aux enterrements. On irait à la messe, à la communion, en rang et en service commandé et l'on ferait ses pénitences et son *mea culpa* au commandement, en douze temps décomposés.

Il ne serait pas dépourvu de gaîté le discours du colonel conduisant ses hommes à l'église pour entendre la messe :

— Tâchez moyen, scrongnieugnieu, de prendre une tenue respectueuse et congrue... de la chose... du machin... du Saint Lieu, quoi ! Sinon, vous f... dedans, nom d'un pétard.

Et l'on verrait des motifs de punition pleins d'originalité : « 4 jours au soldat Dumanet pour s'avoir f... le doigt dans l'œil en faisant le signe de la croix » ou bien « 8 jours au caporal Biraupoil pour avoir eu une attitude tumultueuse et gesticulatoire en avalant le Bon Dieu ! »

Ce serait la prison et la salle de police transformées en Enfer et en Purgatoire. Elles n'ont pas été créées dans ce but. Les affaires de conscience ne font pas partie du fourniment militaire et ne sont soumises à aucune revue de détail.

D'autant plus que ledit colonel n'aurait jamais songé à sévir si Vandespye — qui s'est conduit en honnête homme respecteux des convictions de son père — avait tenu la même conduite pour obtenir des obsèques religieuses.

Toutes choses doivent être remises en leur place et c'est au général André qu'appartient de rappeler à la juste appréciation de son rôle, ce colonel qui en est sorti.

Emile LAPORTE.

LE NATIONALISME A TOULOUSE

MM. Cavaignac et Jules Lemaître ont compris : que si les jours se suivent, ils ne se ressemblent pas !

Nos Dépêches

Par fil télégraphique et téléphonique

LE GRAND PRIX

Une belle journée. — Les toilettes. — Course passionnante. — Victoire de « Chéri »

Paris, 16 juin. — Grâce au beau temps la journée du Grand Prix a obtenu un immense succès. Bien avant midi, la pelouse était envahie par des milliers et des milliers de curieux que la difficulté de se procurer des moyens de transport et la crainte d'arriver en retard avaient, dès le matin, fait sortir de chez eux. Un peu après, les tribunes se sont garnies à leur tour, et bientôt c'est en vain qu'on y aurait cherché la plus petite place.

Malgré la difficulté de circuler au pesage où l'on s'écrasait littéralement, j'ai réussi cependant à faire un petit tour pendant les deux premières courses, afin de noter, à l'intention de nos gracieuses lectrices, les toilettes les plus saillantes. Ces toilettes, je voudrais pouvoir les décrire en détail, mais la compétence me fait un peu défaut. Je me bornerai donc à dire, d'une manière générale, qu'on portait principalement, qu'on portera par conséquent cet été beaucoup de nuances claires.

Les robes sont en étoffes légères, en gaze, en mousseline de soie, en surah, mauve, crème, bleu pâle ou blanc, dont les plis souples dessinent, ou plutôt laissent deviner la forme ondoyante du corps. Les chapeaux sont plus plats que l'an passé, mais toujours très vaporeux, avec leurs feuilles de tulle rehaussées par de grosses touffes de fleurs. Toilettes charmantes, d'ailleurs très gracieuses et très seyantes. Un peu avant trois heures, le bruit lointain des tambours battant aux champs annonçait la venue du Président de la République. M. Loubet avait quitté l'Elysée à deux heures trente-cinq dans son landau de gala, attelé à la Daumont, postillons et laquais en livrées bleues, culotte rouge, piquette chamarrée d'or, escorté de cuirassiers, en un mot, la parade des sorties officielles. Le président était en redingote noire, la rosette de la Légion d'honneur à la boutonnière, ayant à côté de lui Mme Loubet en robe de crêpe de Chine fond blanc parsemé d'iris et incrustée de dentelle d'Alençon.

Respectueusement salué sur tout le parcours, le Président a été reçu à son arrivée à Longchamps par M. Cronier, introducteur des ambassadeurs, le président et les membres du comité de la société d'encouragement. Il a été conduit aussitôt, à travers la double haie de soldats présentant les armes, jusqu'à la tribune d'honneur, où le roi des Belges est allé lui rendre visite. A peine le Président de la République était-il assis que la grande épreuve commençait. Les chevaux arrivent sur la piste et le défilé traditionnel s'accomplit.

On se montre au passage *Saxon*, le grand favori, le vainqueur du Derby de Chantilly, qui porte la couleur de M. Edmond Blanc ; *Chéri*, le poulain de M. Cottinet, dont les spécialistes disent grand bien, *Clos-Vougeot*, *Lady Killer*, une pouliche admirable de formes, *Tibère* et *Mattaia*, camarades d'écurie de *Chéri*, et aussi les deux chevaux venus d'outre-Manche, *Olympian* et *Gost*. Puis, les autres, en tout seize partants.

Dès le début de la course, il est visible que *Saxon* luttera difficilement contre ses concurrents. Sterx, qui le monte, déploie cependant les plus grands efforts, mais la bête ne donne pas ce qu'on attendait. Tout à coup, un grand cri s'élève : *Chéri ! Chéri !* crie-t-on de toutes parts. On voit, en effet, en tête du peloton, la casaque foutre, les manches et la toque bleus de l'écurie Cottinet, on ne voit même qu'elle, car *Chéri* passe le poteau dans un style superbe, suivi de près par *Tibère*, son camarade d'écurie ; *Lady Killer* prend la troisième place et *Saint-Armel* la quatrième. Ni le favori *Saxon*, ni les deux chevaux étrangers, *Olympian* et *Gost*, ne sont placés. C'est un triomphe pour l'écurie Cottinet, une déception profonde pour la grande majorité des parieurs. Selon l'usage, le président de la République a fait appeler, après la course, pour le féliciter, l'heureux propriétaire du gagnant, puis il s'est retiré, donnant le signal du départ. Comme toujours les deux dernières courses ont été coupées au milieu de l'indifférence générale, pendant que commençait le *retour*, ce merveilleux défilé à travers le bois et les Champs-Elysées qui constitue l'un des principaux attraits du Grand Prix.

T. H.

Guerre à la Guerre

Arrivée des délégués français à Londres — La manifestation des travailleurs en faveur de la paix

Londres, 16 juin. — Les délégués des Bourses du travail de France, venus ici pour prendre part à la manifestation pour la paix, qui a eu lieu aujourd'hui, sont arrivés hier soir. Ils sont au nombre de cinquante-cinq, dont quatre femmes.

La citoyenne Bonnevial, délégué de l'Union des syndicats de Paris ; la citoyenne Jacoby, de la fédération des ouvriers et ouvrières des manufactures de tabacs, et des syndicats de femmes ; la citoyenne Beau, délégués des syndicats des tailleurs et couturières de Paris ; la citoyenne Cayal, délégué de la Bourse du travail de Marseille ; Keufer, délégué de la Fédération du Livre ; Lelou, délégué par les syndicats de Lille, etc., etc. Un manifeste protestant contre toutes les guerres sera lu au nom des délégués français.

FAITS DIVERS

LA CATASTROPHE D'ISSY

Le Président de la République sera représenté aux obsèques. — Le transport des victimes.

Paris, 16 juin. — Demain, aux obsèques des victimes, le président de la République sera représenté par le commandant Chefdeau, de sa maison militaire.

Le président du conseil sera représenté par M. Caussol, chef adjoint de son cabinet ; le préfet Lépine, par M. Laurent, secrétaire général de la préfecture de police.

M. Laurent prononcera un discours au nom de M. Waldeck-Rousseau et du préfet de police.

Les funérailles, faites aux frais de la Société française des munitions de guerre et de chasse, seront fort belles et toute la population d'Issy se prépare à porter des témoignages de sa douleur et de ses regrets aux malheureuses ouvrières et infortunés ouvriers qui ont péri dans la catastrophe.

Appel à la population

Le maire et les adjoints d'Issy ont fait afficher un appel exprimant la douleur profonde que toute la population a ressentie de cette terrible catastrophe.

Les blessés soignés à l'hôpital Boucicaut, M. Pasteur Mac Gradier, sont toujours dans une situation très précaire qui fait redouter une issue mortelle.

Il est maintenant établi que les causes de la catastrophe sont bien celles que nous indiquions hier. Le chaudronnier Salles faisait des soudures à un alambic avec une lampe à alcool quand arriva Munch, porteur d'un sac de poudre de 20 kilos qu'il a posé sur le tamis destiné à la passe. Tout cela est établi. Pour le reste on suppose que des parcelles de poudre étant tombées sur la flamme de la lampe, les ont enflammées et ont provoqué l'explosion.

Il est probable que M. Lemercier fera une ou deux inculpations.

LE CRIME CLÉRICAL de Poitiers

Le testament de Mme Monnier

Poitiers, 16 juin. — Au cours des perquisitions opérées au domicile de Mme veuve Monnier, on a découvert un testament de celle-ci, daté de 1885 et dont voici les dispositions principales :

Mme Monnier lègue :

12.000 francs aux époux Pichot-Poinet (sœur de Marie Fayy) ; 12.000 francs à Modeste Poinet, époux Bourlaud, frère de Marie Fayy ; 15.000 fr. à la famille Chardon, ancien professeur au lycée ; 30.000 fr. à Alexandre Poinet, filleul de sa pauvre fille » à charge de servir 300 fr. de rente à Marie Fayy, mais sous condition qu'elle reste au service de sa fille et lui continue les soins auxquels elle est habituée ; 15.000 fr. aux hospices de Poitiers, à charge d'entretenir sa tombe dans laquelle elle veut être placée avec sa fille ; à Blanche, par préciput et hors part, en témoignant le désir qu'elle continue à y habiter, l'usufruit et la jouissance de 3 pièces de sa maison au second étage, en dehors de celle où elle habite.

Mme Monnier veut qu'après son décès sa fille continue à recevoir les soins de la femme Fayy auxquels elle est habituée, et veut qu'on lui adjoigne deux religieuses pour l'aider dans ces soins. Elle veut que tous les revenus de sa fille ainsi que tous ceux qu'elle recueillera dans sa succession soient exclusivement consacrés aux soins qui lui sont nécessaires. Comme sa fille est dans l'impossibilité de diriger sa personne et ses biens, elle nomme trois honorables de ses concitoyens comme tuteurs administrateurs, auxquels elle donne également fonctions d'exécuteur testamentaire.

Mme Monnier lègue encore 2.400 francs aux Petites Sœurs des Pauvres ; 1.000 fr. au bureau de bienfaisance ; 300 fr. aux pauvres de Saint-Porchaire.

On sait que Marie Fayy, la vieille servante dont il est question dans ce testament, est décédée il y a environ 4 ans, un peu après avoir reçu une récompense de la Société d'encouragement au bien.

Accident de tramways

Paris, 16 juin. — Cette après-midi, vers 2 heures, un très grave accident s'est produit sur la ligne des tramways Nord parisiens, entre le pont de la Révolte et le canal Saint-Denis.

Un tramway a heurté une voiture chargée de planches. Six personnes ont été blessées dont l'une d'elles très grièvement.

Un cadavre dans une malle

Paris, 16 juin. — M. Bellier, demeurant 120, passage Maurice, était allé il y a quelques jours retirer sa malle qu'il avait laissée à l'hôtel Moderne, 15, rue Saint-Martin, où il habitait auparavant. Arrivé chez lui, il constata tout d'abord après l'avoir ouverte, que cette malle n'était pas la sienne et y trouva le cadavre momifié d'un enfant de deux mois environ, du sexe masculin et dans laquelle pendait la marque de l'omnibus hôtelier.